



La gazette des RPE

#18

Avril à Juin
2023

PRESENTATION ET HORAIRES DES RPE.....	1
LA MOTRICITE LIBRE : POUR LIBERER LE POTENTIEL DES ENFANTS.....	2
NOUVEAUTE 2023 : INDEMNITE DEPART VOLONTAIRE A LA RETRAITE.....	3
TEMPS DE PROFESSIONNALISATION.....	4
LES SEANCES BEBES LECTEURS.....	4
LES COUPS DE CŒUR DES RPE.....	4
L'ALBUM PHOTOS.....	5
LE PLANNING DES ACTIVITES.....	6

LA PRESENTATION

Le Relais Petite Enfance est un lieu **d'information**, **d'échange** et **d'accompagnement** au service des assistants maternels agréés et gardes à domicile, des familles et des jeunes enfants.

C'est un service **gratuit**, **ouvert** à tous, dans un respect de neutralité et animé par deux professionnelles de la petite enfance avec pour missions principales :

- Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels (formation continue, ateliers, ...)
- Faciliter l'accès à l'information des familles et des assistants maternels (liste des assistants maternels, embauche assistant maternel, rupture de contrat, congés payés, ...)
- Proposer un espace d'éveil et de découvertes aux jeunes enfants.

Le RPE de la Communauté de Communes Nièvre et Somme est géré par l'association des PEP80 avec le soutien de la Caf 80.

LES HORAIRES

RPE antenne de Picquigny	RPE antenne de Vignacourt
Angélique Carbonnier	Angélique Carbonnier, en attendant le retour de Céline Hazard (mi juin)
rpe.picquigny@nievresomme.fr – 03 22 22 52 61* *Attention : nouveau numéro !	rpe.vignacourt@nievresomme.fr – 03 22 22 52 60
<u>Ateliers sur inscription</u> Selon le planning établi de 9h30 à 11h15	<u>Ateliers sur inscription :</u> Selon le planning établi de 9h45 à 11h15
<u>Permanence téléphonique et accueil sur RDV</u> Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h	

LA MOTRICITE LIBRE : POUR LIBERER LE POTENTIEL DES ENFANTS

Lors de sa première année, d'un point de vu moteur entre autre, le tout petit va évoluer à une vitesse étonnante.

En effet, en un an (plus ou moins) il va passer de couché sur le dos, à plat ventre en se retournant, il va apprendre à se déplacer en rampant puis à quatre pattes puis se mettre debout. Jour après jour, il va améliorer son tonus et apprendre à affiner ses mouvements.



Les différentes étapes, résumé en image par Michel FORESTIER, auteure du livre "De la naissance aux premiers pas" aux éditions ERES

La motricité libre, qu'est-ce que c'est ?

Une motricité libre & libérée...

Motricité libre = enfant **LIBRE** de ses mouvements + parents & pres **CONFIANTS** dans ses compétences

... pour bien grandir !

EXERCER SES SENSATIONS	Montrer ses compétences
Développer aisance corporelle & fluidité des gestes	Connaître les positions reposantes
Entrainer son équilibre	Travailler sa musculature
Acquérir des appuis de qualité	Prendre confiance en faisant preuve de prudence
Découvrir son corps	SE SENTIR EN SÉCURITÉ

réalisé en partenariat avec et

C'est Emmi Pickler, pédiatre Hongroise, qui développe ce concept de « motricité libre » ou « motricité autonome » dans les années 60. Il s'agit de laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de se développer en toute confiance. Pour cela, il faut l'accompagner dans ses découvertes sans être intrusif et sans lui proposer des positions qu'il n'aurait pas expérimentées lui-même. La station assise, debout ne doivent pas être mise en place par l'adulte mais par le tout petit lui-même. Il n'est cependant pas contre indiqué de le stimuler et de lui proposer des situations d'expérimentation.

Mais alors, que puis-je faire pour l'accompagner ?

- ❖ Le matériel de puériculture tel que les transat, cosy et autres sièges enveloppant, ne sont pas forcément à proscrire mais ils doivent absolument être réservé à des occasions bien précises : le cosy lors des trajets en voiture, le transat en cas de nécessité...

- ❖ Le youpala, les coussins bouées pour tenir un bébé assis, les réducteurs en tout genre dans le lit peuvent, quant à eux, être bannis.

- ❖ Il n'est pas nécessaire de mettre bébé debout, il découvrira cette étape seul. De même qu'il faut éviter de l'assoir (assis sur vous, le dos bien caler, oui c'est possible mais le faire tenir assis sur le tapis d'éveil le met dans une position inconfortable et entrave ses mouvements).
- ❖ Le portage physiologique développe l'oreille interne et est bénéfique pour le tout petit
- ❖ Le tapis d'éveil permet à l'enfant de bouger en toute sécurité. Il ne doit pas être trop mou.
- ❖ Carole Coenen, kinésithérapeute et psychomotricienne, nous invite à :
 - lui proposer le plat ventre (dans un premier temps allongé sur votre propre buste ou lors des changements de couches)
 - l'inciter à se retourner en attirant sa curiosité avec des objets attrayants ;
 - le stimuler avec votre voix, votre corps, des jouets ;
 - le rejoindre sur son tapis d'éveil pour partager des moments ludiques et d'apprentissages
 - lui montrer le chemin pour l'aider à changer de position.

Pour aller plus loin : <https://www.pensezpsychomot.com/la-verite-sur-la-motricite-libre/>

NOUVEAUTE 2023 : INDEMNITE DEPART VOLONTAIRE A LA RETRAITE

Depuis le 1er janvier 2023, les salariés et assistants maternels partant volontairement à la retraite peuvent bénéficier d'une indemnité conventionnelle de départ volontaire à la retraite sous conditions.

Si le salarié remplit les conditions prévues par l'annexe 4 de la convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, **c'est l'IRCEM Prévoyance** qui se chargera, le cas échéant, de lui verser directement cette indemnité.

Quels sont les conditions pour bénéficier de l'indemnité de départ volontaire à la retraite ?

Pour prétendre au bénéfice de l'indemnité conventionnelle de départ volontaire à la retraite, le salarié devra justifier **de manière cumulative** :

- **D'une période d'emploi d'au moins 10 années continues ou discontinues, soit 120 mois entiers calendaires**, auprès d'un ou de plusieurs particuliers employeurs, **au sein de la branche** du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile ;
- **Et d'une période d'emploi continue ou discontinue**, auprès d'un ou de plusieurs particuliers employeurs, **de 60 mois entiers calendaires, au sein de la branche** du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, **au cours des 7 années, soit 84 mois entiers calendaires, qui précèdent la date effective de son départ volontaire à la retraite.**

La notion de période d'emploi correspond, pour le salarié, au fait d'avoir été « sous contrat » avec un ou plusieurs particuliers employeurs relevant de la branche, au cours de sa carrière.

Le cas échéant, il devra formuler sa demande de versement de l'indemnité conventionnelle de départ volontaire à la retraite auprès de l'IRCEM Prévoyance, en remplissant un formulaire que vous trouverez sur le site particulier emploi, accompagné des pièces justificatives. La demande est formulée, par le salarié, son représentant légal ou ses ayants droit, dans un délai de 180 jours calendaires à compter du lendemain de la date effective de départ volontaire à la retraite.

LES TEMPS DE PROFESSIONNALISATION

- **Le vendredi 14 avril** : Le handicap dans sa globalité avec Victoria Sélame du Pôle ressource handicap 80
- **Les 24 avril, 25 mai et 23 juin** : Temps d'échange de pratiques
- **Les samedis 16 et 30 septembre, 17 octobre** : formation parler avec un mot et un signe

LES SEANCES BEBES LECTEURS

A la médiathèque de Saint Sauveur

- Le 6 Avril** : Les lapins de Pâques –
séance en musique
- Le 11 mai** : La fête des mères
- Le 15 juin** : La fête des pères

A la médiathèque de Picquigny

- Le 11 mai** : La feuille – *séance en musique*

LES COUPS DE COEURS DES RPE

Littérature jeunesse



Ma feuille de Claude R. Dubois et Pélégie

Télio est un petit oiseau. Son doudou préféré est une feuille d'arbre. Il aime rester bien au chaud avec elle. Mais ce matin, un coup de vent l'emporte. « Reviens petite feuille ! » crie-t-il. La petite feuille ne revient pas. Une mouche passe et lui propose son aide. « D'accord », répond Télio. Et les voilà qui s'envolent.

Cette histoire sera à retrouver à la médiathèque de Picquigny le 11 mai à 10h lors d'une séance de bébé lecteurs, avec Elisa et Marie Laure, responsables des médiathèques de Picquigny et Canaples.

L'ALBUM PHOTOS DU RPE ANTENNE DE PICQUIGNY



LE PLANNING PREVISIONNEL DES RELAIS PETITE ENFANCE

Accueil des assistants maternels et des enfants, à partir de 9h30 – inscription par mail ou téléphone

Lundi 3 avril à Picquigny Ça colle !	Mardi 4 avril à Picquigny A petits pas vers l'école A partir de 2 ans	Vendredi 7 avril à Vignacourt A vous de jouer !
Mardi 11 avril à Picquigny Curieux de nature	Jeudi 13 avril à Vignacourt P'tits chefs	Vendredi 14 avril à Picquigny Le handicap dans sa globalité Avec Victoria Séleme
C'est les vacances ! Fermeture du 17 au 23 avril		
Lundi 24 avril à Picquigny Echange de pratiques	Mardi 25 avril à Saint Sauveur Le RPE en voyage A la médiathèque, à partir de 10h	Jeudi 27 avril à Vignacourt Les p'tits artistes
	Mardi 2 mai à Picquigny P'tits chefs	Jeudi 4 mai à Vignacourt En avant la patouille
	Mardi 9 mai à Picquigny A petits pas vers le RPE Venue des enfants du dispositif tout petit	Vendredi 12 mai à Vignacourt A vous de jouer !
Lundi 15 mai à Picquigny Baby yoga et yoga kids Avec Maïna	Mardi 16 mai à Saint Sauveur Le RPE en voyage A la médiathèque, à partir de 10h	
Lundi 22 mai à Vignacourt A vous de jouer !	Mardi 23 mai à Picquigny D'un pot à l'autre	Jeudi 25 mai à Picquigny Echange de pratiques
Lundi 29 mai à Vignacourt Le RPE en balade	Mardi 30 mai à Picquigny En avant la patouille !	Jeudi 1 juin à Picquigny P'tit chef
Lundi 5 juin à Picquigny Baby yoga et yoga kids Avec Maïna	Mardi 6 juin à Picquigny A petits pas vers l'école A partir de 2 ans	Vendredi 9 juin à Vignacourt A vous de jouer !
Lundi 12 juin à Picquigny Le RPE en balade	Mardi 13 juin à Picquigny En avant la patouille	Vendredi 16 juin à Picquigny Curieux de nature
Lundi 19 juin à Picquigny Baby yoga et yoga kids Avec Maïna	Mardi 20 juin à Saint Sauveur Le RPE en voyage A la médiathèque, à partir de 10h	Vendredi 23 juin à Picquigny Echange de pratiques
Lundi 26 juin à Picquigny Le RPE en chantier !	Mardi 27 juin à Picquigny Curieux de nature	Jeudi 29 juin Le RPE en balade
Samedi 1 juillet de 9h30 à 12h : Porte ouverte du Relais Petite Enfance		